

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 78 (1952)
Heft: 4

Artikel: Les nouvelles constructions de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne: architectes: Ch. Thévenaz, Ch. Brugger, M. Maillard, Lausanne

Autor: Thévenaz, Ch. / Brugger, Ch. / Maillard, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-58985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Société vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; E. Lateltn, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; A. Paris, ingénieur; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgrin, architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; C. Furter, ingénieur; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Caste postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

Le millimètre
(larg. 47 mm) 24 cts
Réclames: 60 cts le mm
(largeur 95 mm)

Rabais pour annonces
répétées

Annonces Suisses S.A.



5 Rue Centrale. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

Abonnements:

Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs

Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs

Pour les abonnements
s'adresser à:

Administration
du « Bulletin technique
de la Suisse romande »
Librairie Rouge & Cie
S. A., Lausanne

Compte de chèques pos-
taux II. 5775, à Lausanne

Prix du numéro: Fr. 1.40

SOMMAIRE: Les nouvelles constructions de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne. Architectes: CH. THÉVENAZ, CH. BRUGGER, M. MAILLARD, Lausanne. — Béton armé des nouveaux bâtiments de la Banque Cantonale Vaudoise (Bureau technique: E. THÉVENAZ, ingénieur; collaborateur CH. MARGUERAT, ingénieur). — Groupe de secours Diesel du nouveau bâtiment de la Banque Cantonale Vaudoise. — Société suisse des ingénieurs et des architectes: Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens; Procès-verbal de la séance du Comité central du 7 décembre 1951. — Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne: Diplômes. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

DE LA BANQUE CANTONALE VAUDOISE A LAUSANNE

Architectes: CH. THÉVENAZ, CH. BRUGGER, M. MAILLARD, Lausanne

Tout programme de construction présente pour les architectes un ensemble de problèmes multiples, souvent opposés, ardu, qu'il faut concilier et résoudre pour faire une œuvre pratique et belle.

Le programme d'édification des constructions sur les terrains de Beau-Séjour était complexe par la diversité des exigences, par la déclivité du terrain et par des relations internes à créer entre l'hôtel actuel de la Banque et ses agrandissements.

L'immeuble construit sur la place de Saint-François est un îlot, entouré par le domaine public. L'agrandissement ne pouvait être réalisé qu'avec une modification du terrain communal.

Deux solutions furent envisagées:

a) L'agrandissement au sud de la façade de la banque actuelle, sur l'emplacement de la partie supérieure de la rue de la Grotte. Cette solution aurait exigé l'installation provisoire de la banque dans d'autres locaux.

b) Un nouvel immeuble sur le terrain de Beau-Séjour; relié à la Banque par une passerelle enjambant la rue de la Grotte.

Grâce à l'intelligente compréhension des autorités lausannoises, c'est la solution b) qui a été réalisée pour tenir compte de ses avantages, soit:

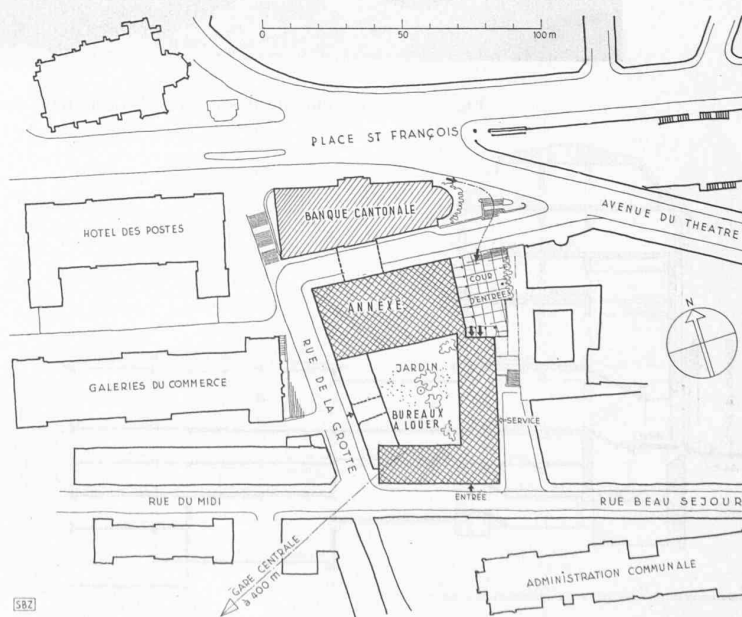


Fig. 1. — Plan de situation. Echelle 1 : 2500.

La plupart des clichés de cet article ont été mis à notre disposition par la « Schweizerische Bauzeitung ».

1. Maintien du tracé de la voie desservant les immeubles voisins.

2. Constitution d'un ensemble bien relié à Saint-François et Beau-Séjour. (La différence de niveau entre le rez-de-chaussée à Saint-François et l'entrée de Beau-Séjour est de vingt mètres.)

3. Amélioration du débouché sur l'avenue du Théâtre et du profil de la rue de la Grotte prolongée.

La passerelle, construite à plus de cinq mètres au-dessus de la route, ne présente aucun inconvénient pour la circulation, ni pour l'esthétique. D'ailleurs plusieurs villes en Suisse et à l'étranger possèdent des dispositions semblables.

L'implantation des nouvelles constructions comprend deux parties distinctes :

1. Le bâtiment de l'Annexe, extension des services de la Banque.

2. Le bâtiment locatif à l'usage des bureaux privés ainsi que divers locaux commerciaux, magasins, services cantonaux de la Recette et des Impôts, Bourse de Lausanne, etc.

Vu de l'avenue du Théâtre ou de la promenade de Derrière-Bourg, l'ensemble présente des lignes simples, formant souplement à l'hôtel de la Banque. Au centre du groupe, une cour de verdure agrémente les bureaux.

Le manque d'unité architecturale entre l'ancien et le nou-

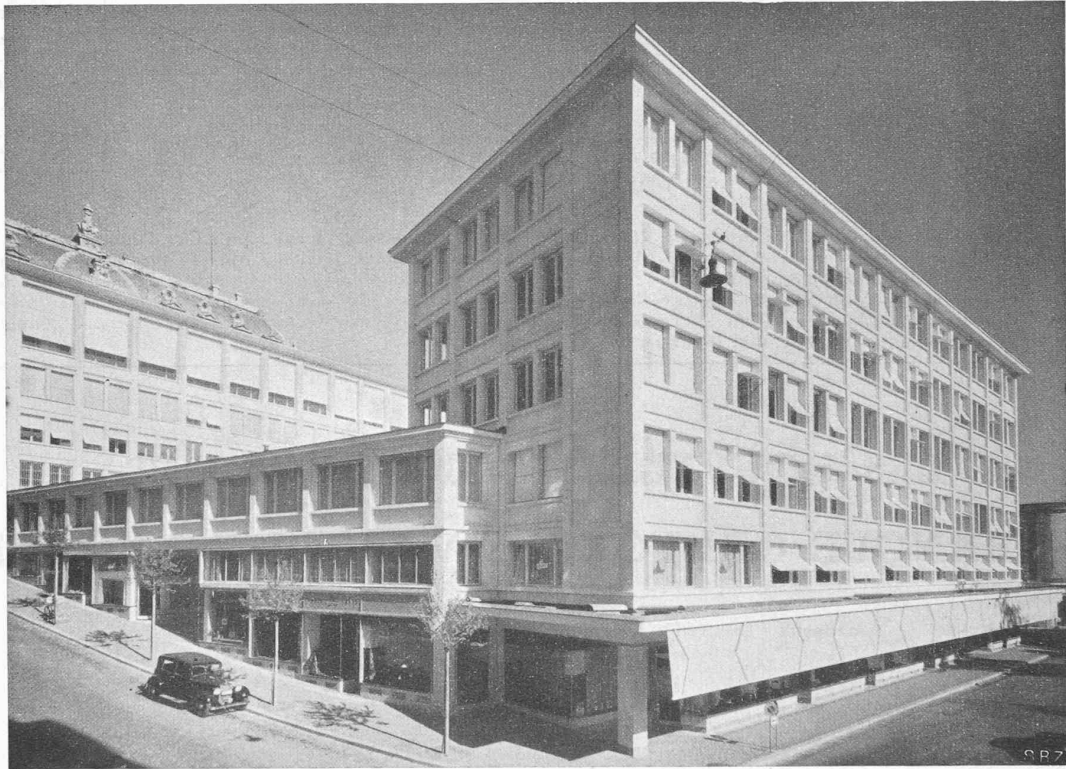


Fig. 2. — Vue générale des immeubles à l'angle rue de la Grotte - rue Beau-Séjour.

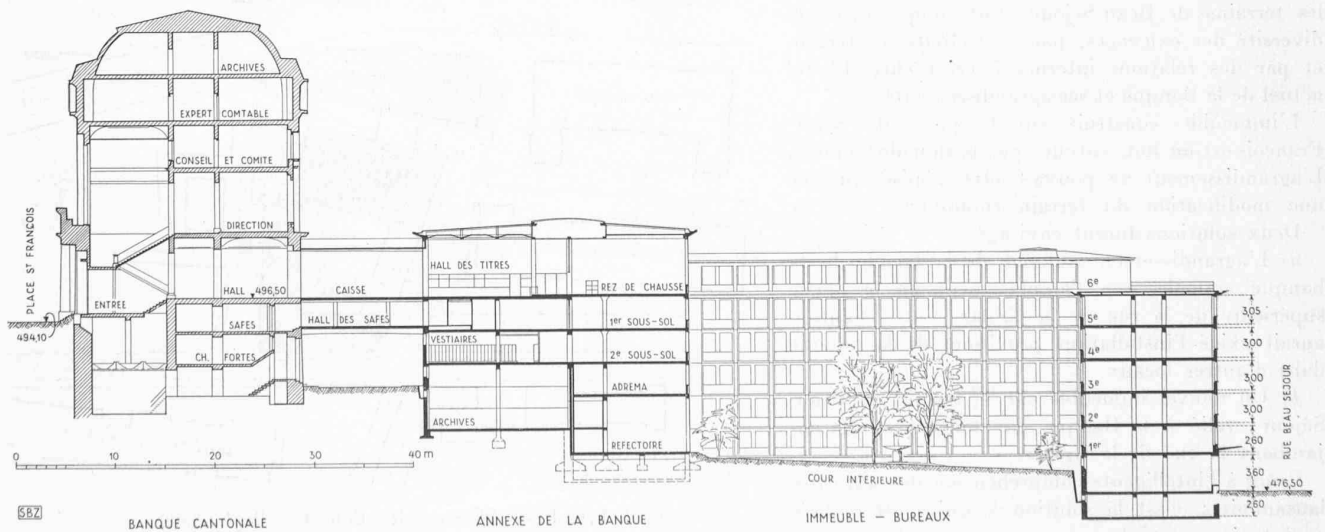


Fig. 3. — Coupe à travers les trois groupes : banque, annexe et bureaux locatifs. Echelle 1 : 700.

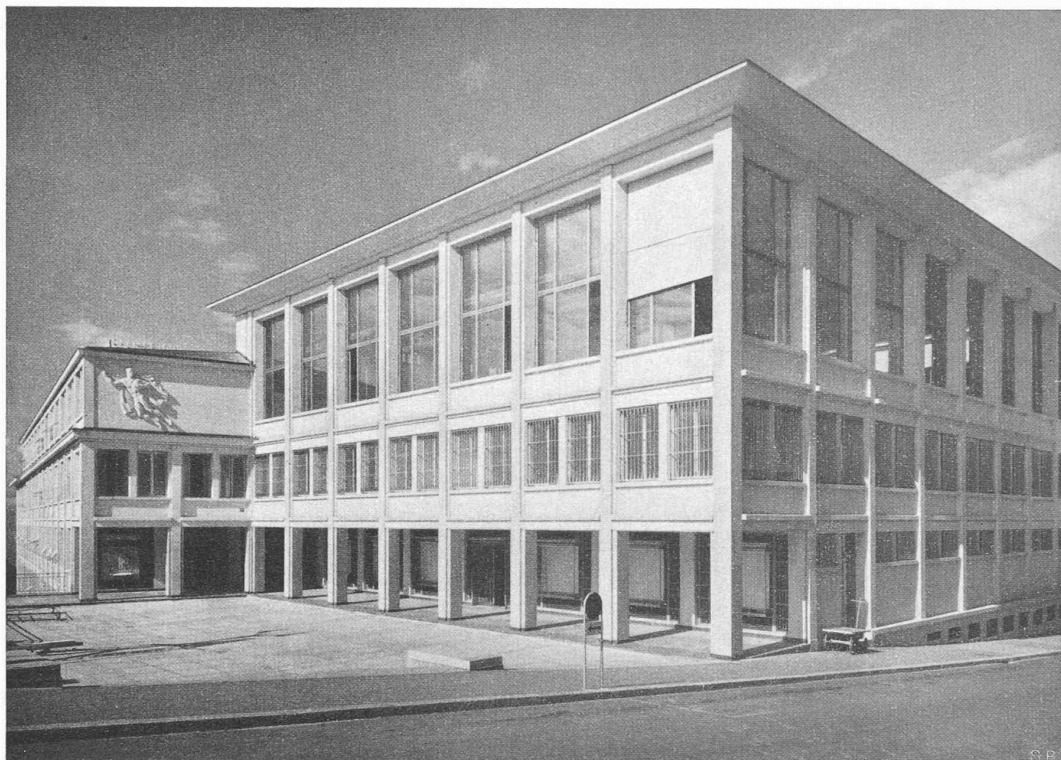


Fig. 4. — Placette au haut de l'avenue du Théâtre, en contre-bas de l'hôtel de banque de la B. C. V., avec entrée supérieure du bâtiment locatif. — « Mercure » en pierre, de Milo Martin.

veau bâtiment était inévitable ; il est voulu. Le mode de construire, la conception de l'éclairage et du confort ont évolué, tant et si bien que le luxe dépensé en façade pour l'hôtel ancien n'est plus de mise aujourd'hui. L'harmonie a été recherchée par l'utilisation du même matériau, la pierre de taille naturelle de Savonnière, pierre française bien acclimatée à notre région.

Les bâtiments

L'ensemble est divisé en trois groupes. Nous présenterons d'abord *l'immeuble à bureaux locatifs* (plans, voir page 50).

Il est bâti en forme de U. Les niveaux d'étages règnent avec ceux du bâtiment de l'Annexe. De ce fait, les agrandissements éventuels, futurs, de chaque service de la banque, pourront se faire au sud. Tous les étages sont occupés par des locataires et aménagés pour chaque destination particulière.

Les deux autres groupes comprennent *l'hôtel actuel de la Banque Cantonale* et la *nouvelle Annexe* de celle-ci.

Dans la nouvelle annexe, le centre d'intérêt est constitué par les halls publics desservant les guichets. Ces halls sont prolongés jusque dans l'ancien immeuble et dès l'entrée sur la place Saint-François se succèdent sans que le public s'aperçoive qu'il traverse une passerelle enjambant la rue de la Grotte.

(Voir suite page 51).

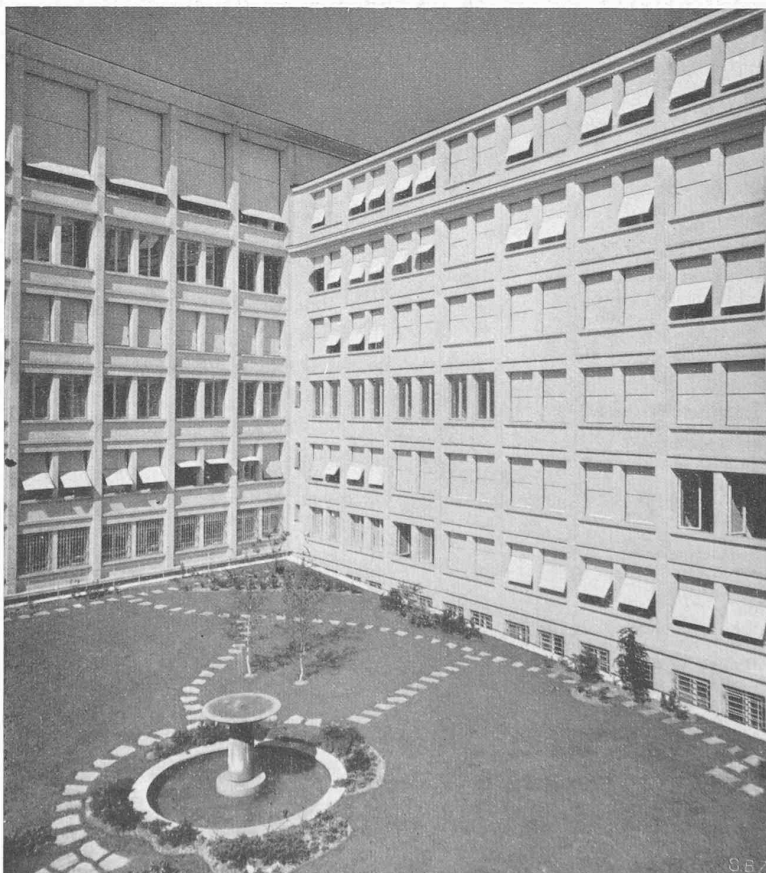
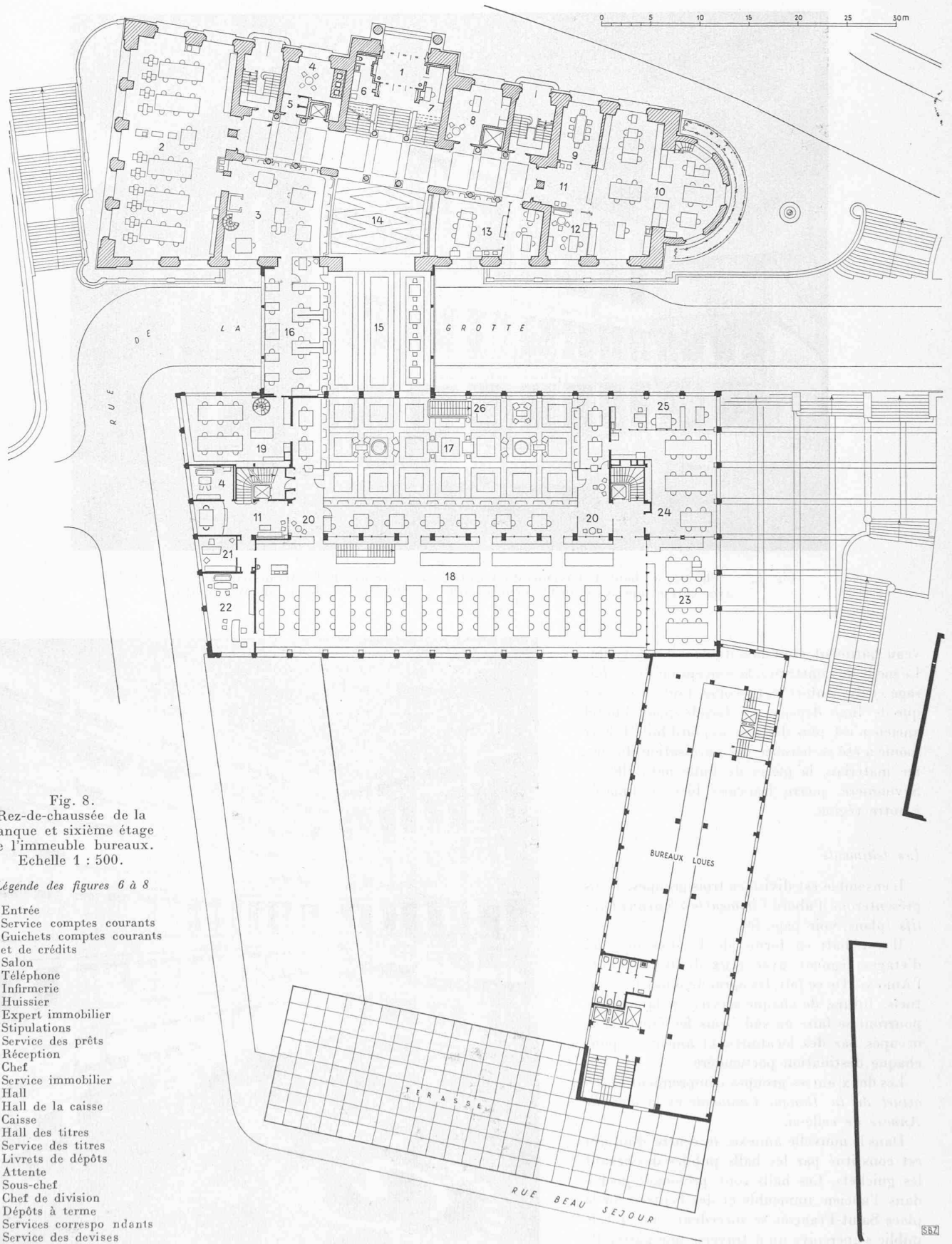


Fig. 5. — Cour intérieure, à gauche la banque, à droite les bureaux locatifs.



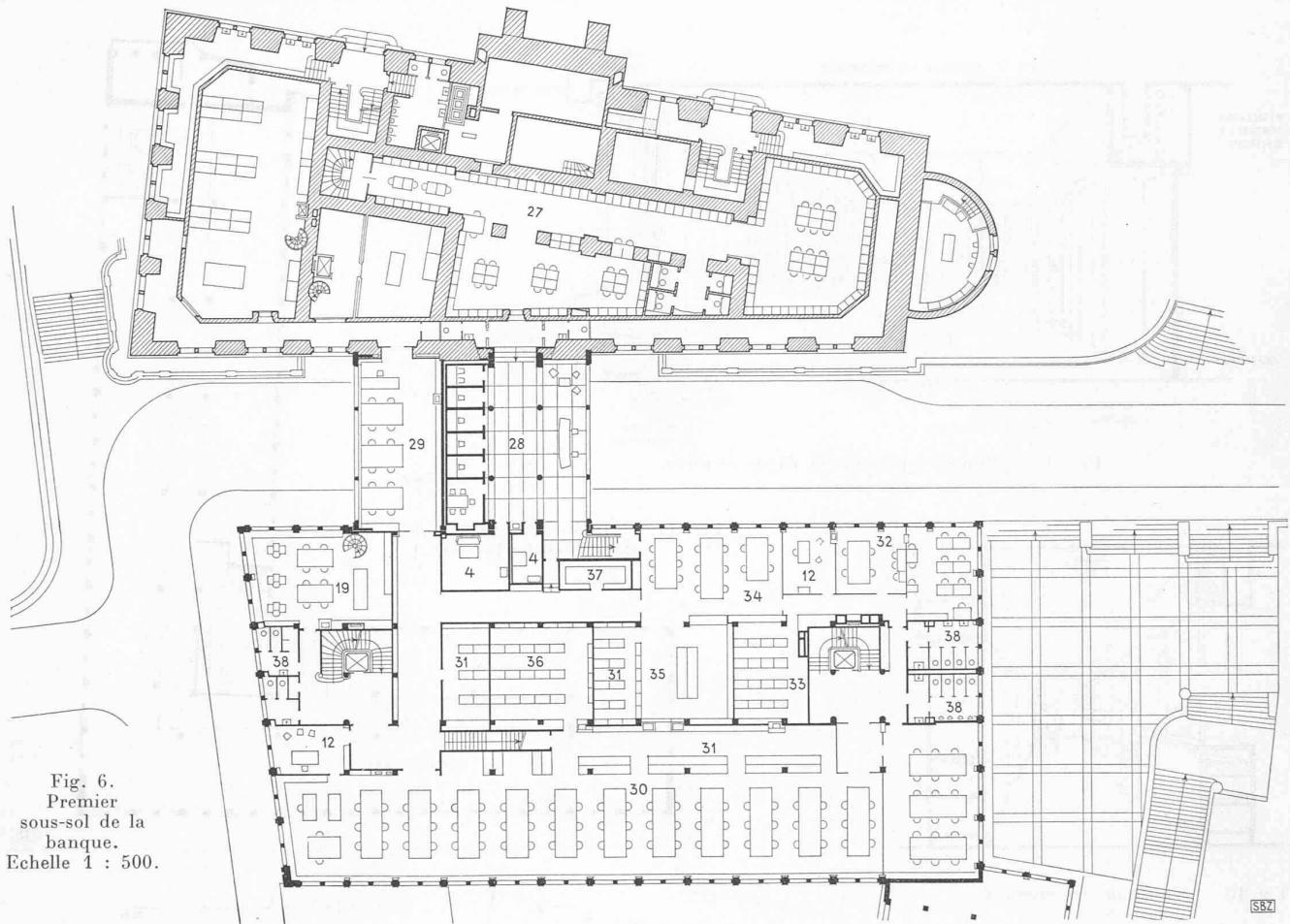


Fig. 6.
Premier
sous-sol de la
banque.
Echelle 1 : 500.

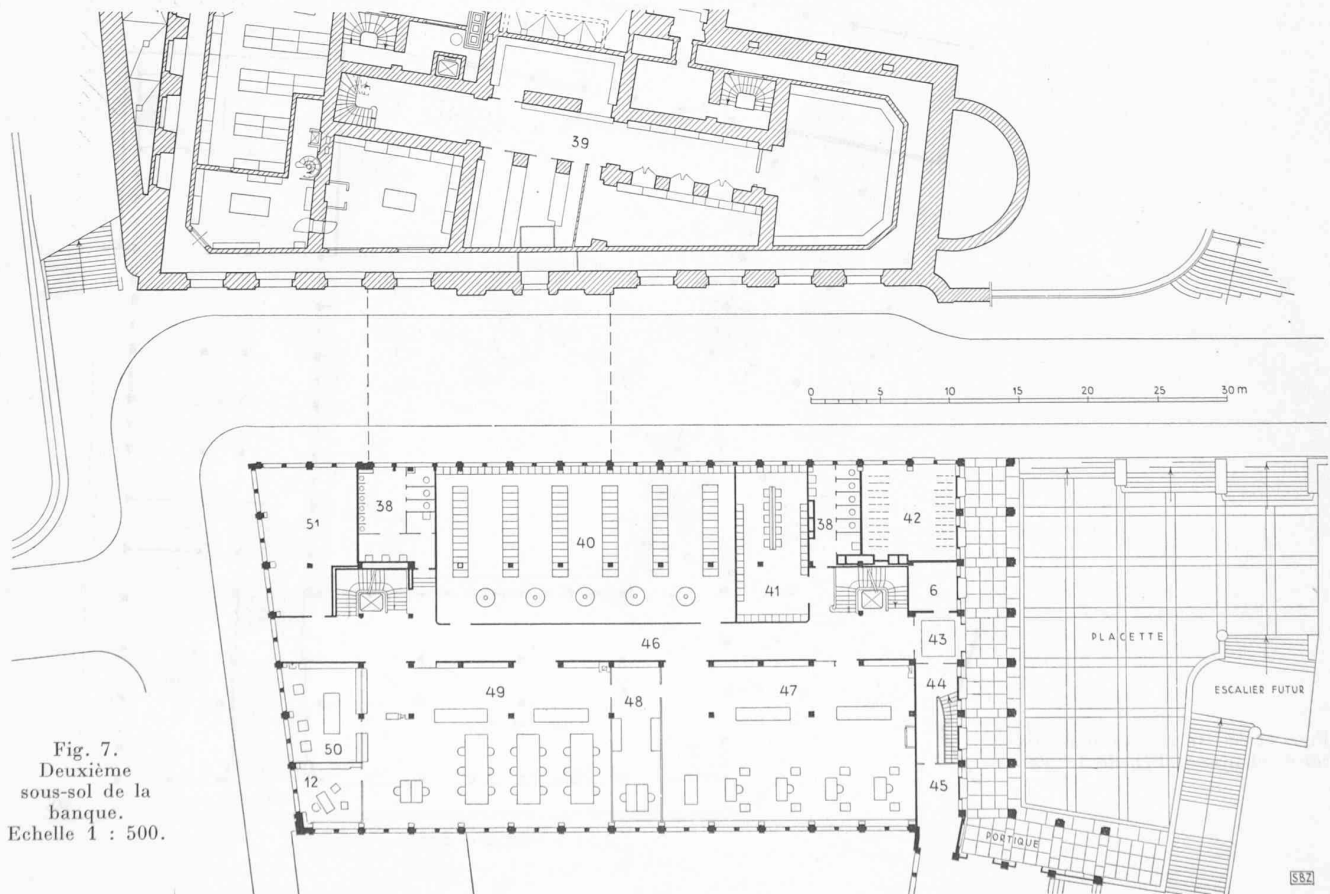


Fig. 7.
Deuxième
sous-sol de la
banque.
Echelle 1 : 500.

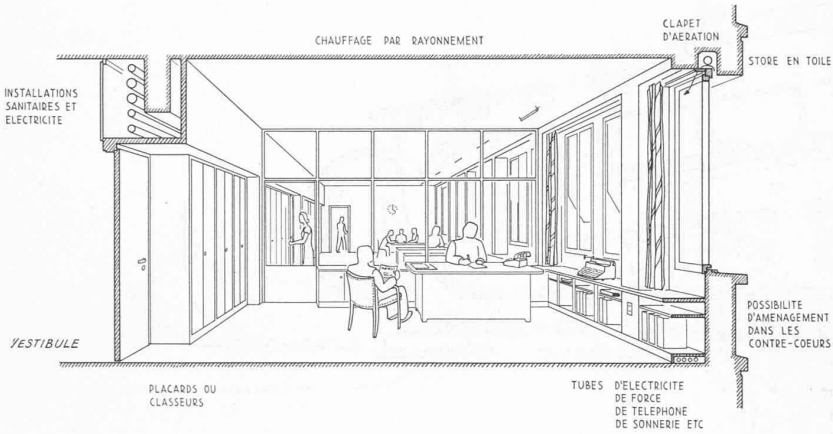


Fig. 9. — Bureau-type dans la partie locative.

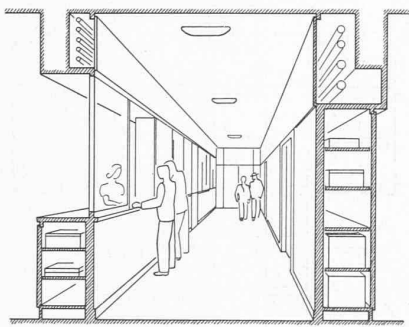


Fig. 10. — Vestibule des bureaux figure 9.

Fig. 11. — Immeuble bureaux, 3^e à 5^e étage. Echelle 1 : 500.

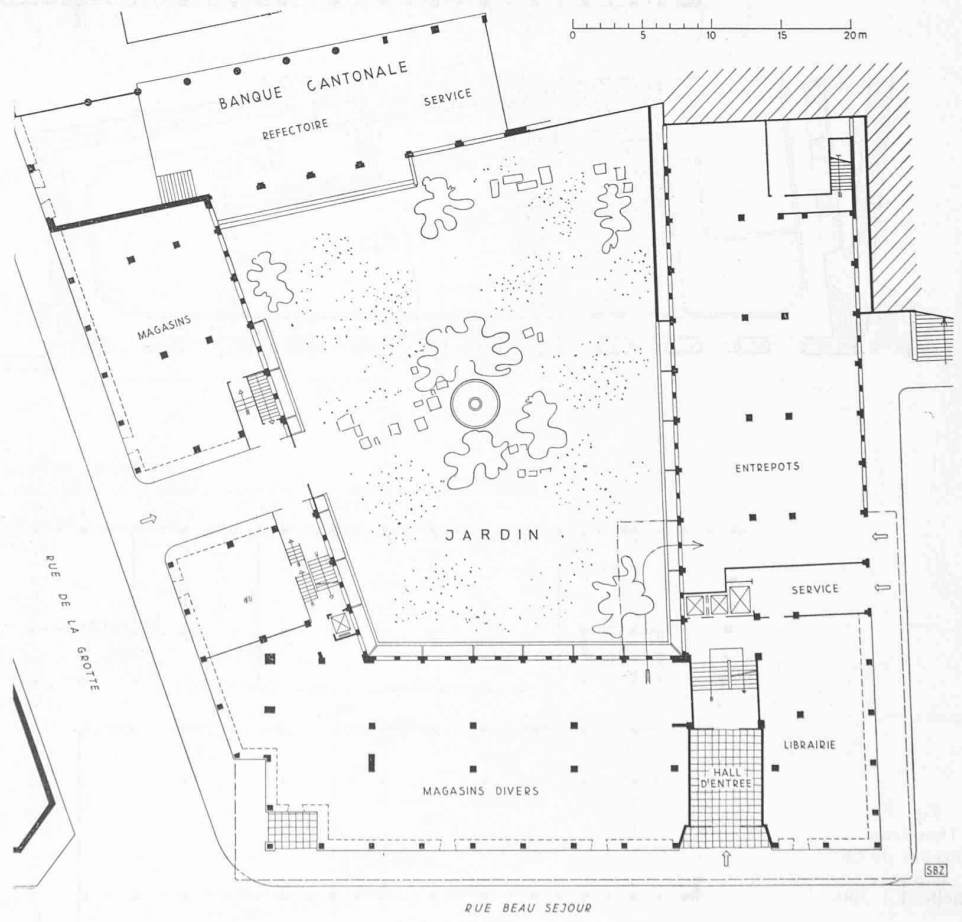
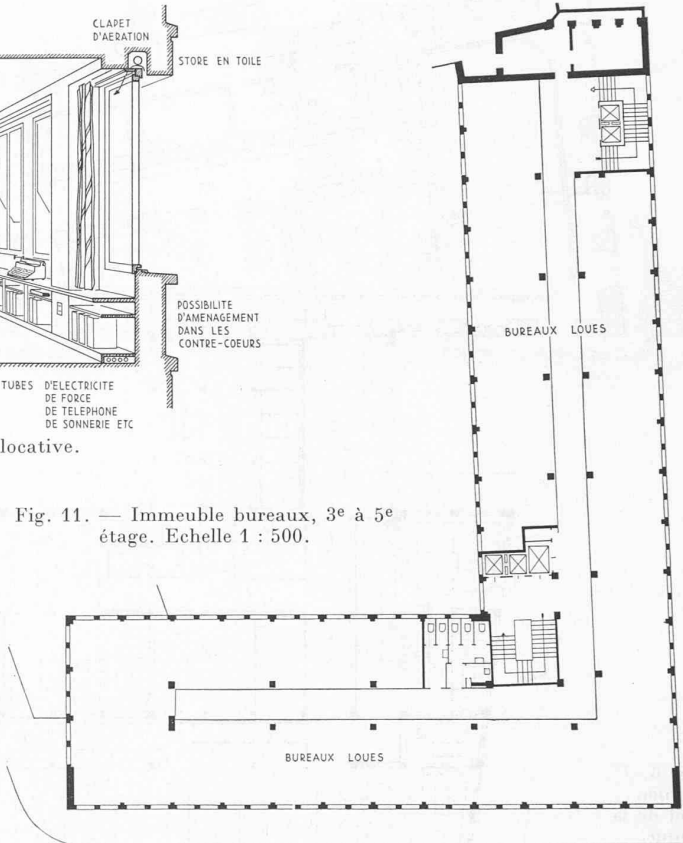


Fig. 12. — Immeuble bureaux, rez-de-chaussée. Echelle 1 : 500.



Fig. 13. — L'entrée St-François et les halls.

Le désir d'utiliser, dans toute leur ampleur, les perspectives des halls nous a conduits à laisser des espaces libres et vitrés dans les séparations des services, donnant ainsi des échappées sur le lac et les Alpes. L'effet d'un hall éclairé directement en façade est exceptionnel pour une banque, mais crée une ambiance agréable.

La distribution des services de la Banque

Tous les guichets publics sont au rez-de-chaussée.

Les services commerciaux sont dans la Banque actuelle et les services de placements (Dépôts, Titres) dans l'annexe. La caisse est entre ces deux groupes de locaux, soit sur la passerelle.

La Direction reste située au 1^{er} étage de la banque actuelle ; les salles de commissions, comité, conseil général occupent le 2^e étage ; les services comptables des comptes courants, comptes de crédit, agences, portefeuille, sont répartis aux étages immédiatement au-dessous des guichets, dans la partie ouest du bâtiment de Saint-François.

Dans l'annexe, derrière les guichets du hall, se trouvent : l'important service des titres avec salons de réception, à l'entresol, celui des livrets de dépôts, les correspondants et devises, dépôts à terme.

L'accès aux safes est dans le grand hall des titres.

Les étages inférieurs sont occupés, à l'ouest et au sud, par le service des coupons et de la bourse, le secrétariat, la comptabilité générale et l'Adrema.

Les locaux en sous-sols côté Grotte, sont aménagés pour les archives, l'économat, ainsi que les services généraux, les tableaux de commande du chauffage, de l'électricité, des communications par poste pneumatique.

Un tunnel situé sous la rue de la Grotte relie les deux bâtiments, communication commode pour le service, le transport des fournitures, le passage des conduites, etc.

Le personnel se compose actuellement de 320 employés. La place prévue est comptée pour 400 à 450 personnes. D'une manière générale, il a été fixé comme principe de créer des bureaux de grande dimension, sans séparation, pour permettre le déplacement rapide du personnel à l'intérieur du service.

Notons encore que de larges vestiaires sont construits au niveau de l'entrée du personnel. Chaque employé possède son armoire.

Le système de construction

Les sols de Beau-Séjour n'ont pas présenté de difficultés extraordinaires. Le terrain était de résistance assez homo-



Fig. 14. — Hall des titres, Mercure en bronze par Milo Martin.

gène, sauf en quelques emplacements situés sur la rue Beau-Séjour. La base des immeubles est entièrement en béton armé.

L'ossature est en béton armé avec des dalles pleines de 16 à 18 cm d'épaisseur reposant soit sur des sommiers ou portiques, soit sur des piliers à champignon.

Les piliers des façades ont été coffrés avec des battues et des crampons nécessaires à la fixation du revêtement en pierre naturelle. On fit usage d'un coffrage en tôle qui fut successivement utilisés pour tous ces piliers.

Les toitures sont en béton armé et en maçonnerie. Pratiquement, ces constructions sont totalement incombustibles. Toute la couverture est faite en placage de cuivre vissé sur tampons au plomb.

Les revêtements des sols sont exécutés en linoléums pour la plupart des bureaux, avec isolation en liège sous chape de Felsenite.

Le hall et les escaliers sont revêtus en marbre clair, Hauteville, Touris ou Chameson.



Fig. 15. — Le hall des titres, fenêtres donnant sur la rue de la Grotte.

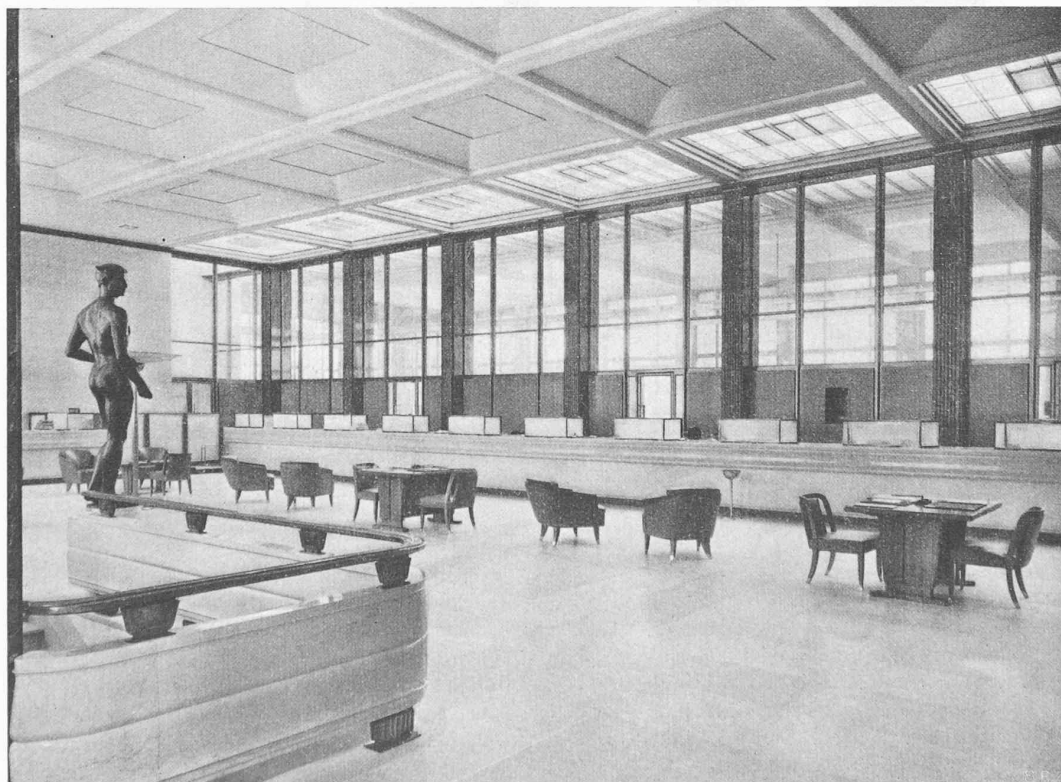


Fig. 16. — Le hall des titres côté guichets.

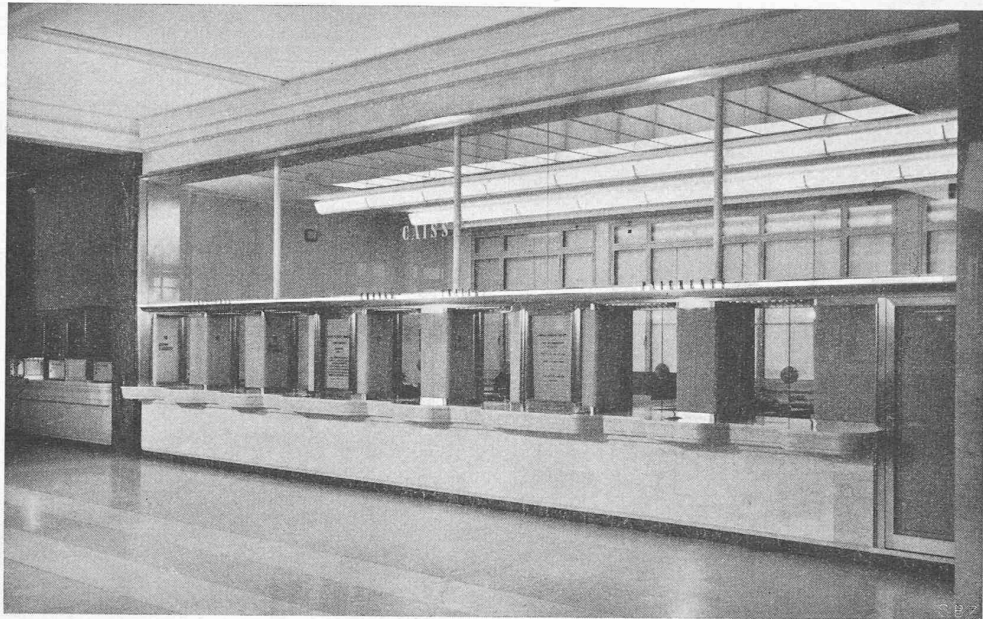


Fig. 17. — Hall de la caisse (voir fig. 8, n° 15).

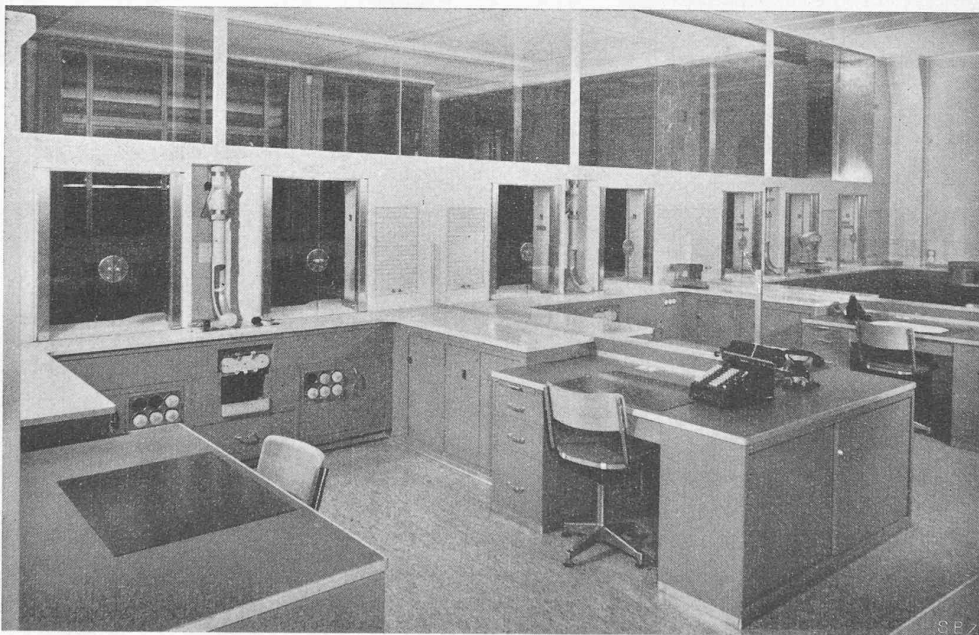
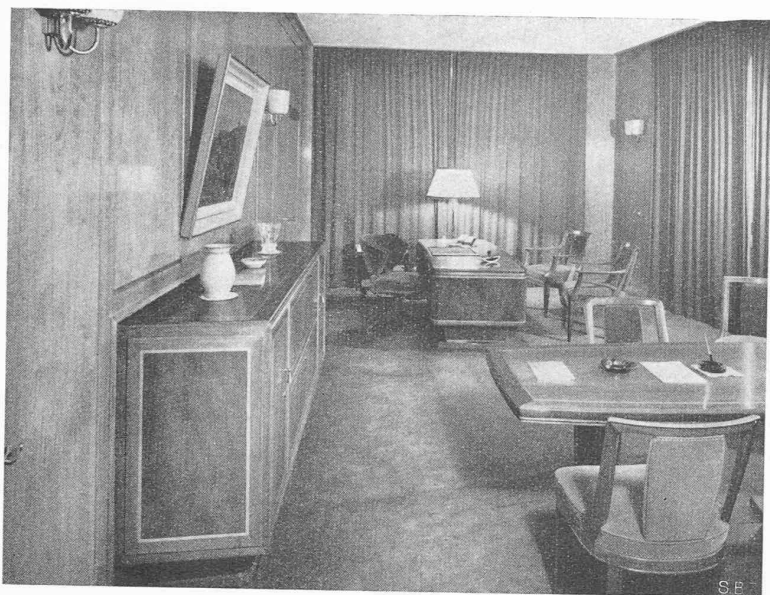


Fig. 18. — Intérieur de la caisse (voir fig. 8, n° 16).

Quelques dates de construction

Commencement des études	juin	1946	Immeubles bureaux: Gros œuvre terminé	oct.	1948
Mise à l'enquête publique	10 févr.	1947	Travaux terminés	24 sept.	1949
Démolition des bâtiments du Cercle de Beau-Séjour	31 mars/31 juillet	1947	Annexe: Gros œuvre terminé	30 déc.	1948
Terrassements généraux	2 mai/27 juin	1947	Travaux terminés	26 juin	1950
Installation du chantier	1 ^{er} juillet	1947	Banque actuelle: Chaufferie, cheminée à travers le bâtiment actuel; 45 m de hauteur:		
Arrêt des travaux pour pénurie de ciment début août à fin septembre		1947	Terminée	15 nov.	1948
Premier bétonnage	17 oct.	1947	Fin des travaux	oct.	1951



Sculpture

Pour enrichir et orner la façade et le hall des titres, un concours ouvert entre sculpteurs a permis de confier à Milo Martin, à Lausanne, l'exécution d'un bas-relief et d'un Mercure en bronze.

Les installations

Le chauffage est assuré par système à rayonnement, avec serpentins noyés dans les plafonds. Une seule chaufferie située au 3^e sous-sol de la Banque actuelle fournit la chaleur nécessaire à trois sous-stations de distribution placées dans chaque groupe d'immeuble.

Ces installations de chauffage sont complétées par des groupes de ventilation pour les locaux des Trésors et Safes, hall public, vestiaires et archives. L'ensemble des vestiaires est ventilé artificiellement.

L'intercommunication entre services est réalisée par une importante installation de poste pneumatique. Cette installation entièrement automatique relie tous les services et permet d'expédier des cartouches contenant des papiers, quittances, etc., sans autre manipulation que celle consistant à régler sur la cartouche le numéro du poste destinataire. Il est expédié en moyenne de 2550 à 2800 cartouches par jour, représentant environ 140 à 160 kg de papier; on peut donc se rendre compte du travail effectué par cette installation. Le réseau des tubes est très étendu et entièrement dissimulé dans des gaines, boiseries, etc.

Les installations électriques sont très importantes. Chaque bureau est équipé avec un circuit de prises « machines » et un groupe de prises « ordinaire ». Des tableaux à chaque étage avec disjoncteurs de groupe et lampes témoins permettent de couper les circuits à la fermeture des bureaux. En cas d'oubli, une lampe témoin signale le groupe resté sous tension.

Tous les bureaux sont dotés d'un éclairage par tubes fluorescents. L'étude et le choix des appareils ont été très difficiles par le fait qu'aucune expérience d'une certaine envergure n'avait encore été faite avec ce nouveau mode d'éclairage. Un concours entre les constructeurs a permis de choisir des dispositions qui donnent satisfaction dans l'ensemble.



Fig. 19.
Bureau d'un chef de division (voir fig. 8, n° 22).

Fig. 20.
Hall des safes (voir fig. 6, n° 28).

Fig. 21.
Salon de réception du service des titres.



Fig. 25. — Salle du Conseil.

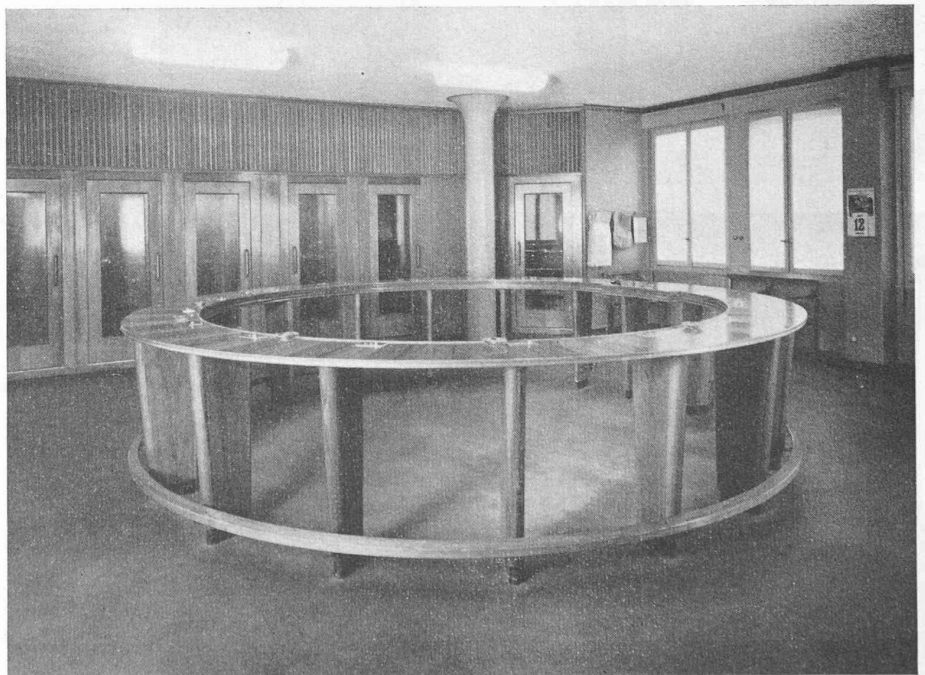
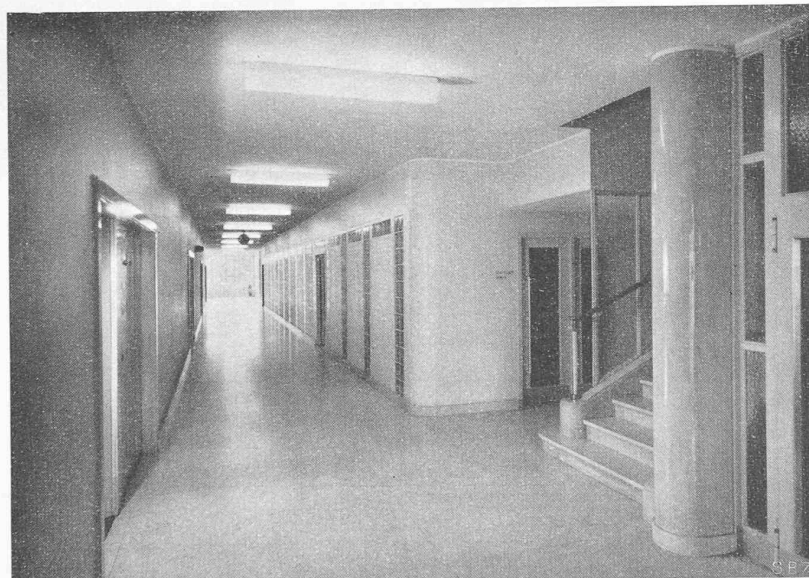
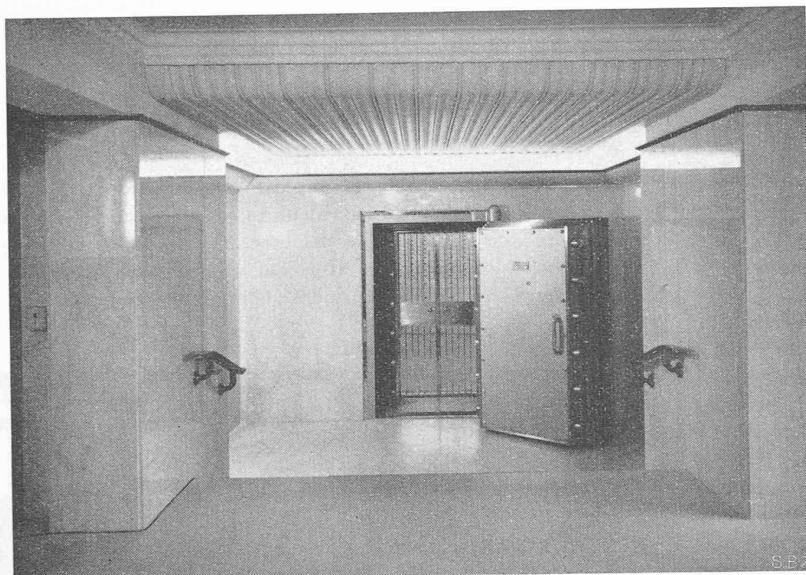


Fig. 26. — Bourse.



Un groupe de secours Diesel Saurer 200 CV, accouplé à un alternateur Brown-Boveri de 170 kV alimente le service de poste pneumatique, machines et éclairage en cas de panne sur le réseau. Un dispositif assure la mise en marche et l'arrêt automatiques de ce groupe. Cette installation permet de maintenir sans interruption l'éclairage général, l'expédition du courrier et des ordres de la clientèle.

Les installations de téléphone, recherche de personnes, alarme, contrôle de ronde et de fermeture des portes, sonnerie, complètent l'équipement technique des bâtiments.

Remarques générales

L'initiative prise par les organes supérieurs de la Banque de construire cet important groupe d'immeubles en une seule étape a permis de créer à Lausanne une occasion de travail d'une importance telle qu'il ne s'en était pas présentée depuis longtemps.

185 maîtres d'état, artisans et fabricants ont ainsi montré ce qu'ils étaient capables de faire.

Nous nous plaignons à reconnaître que les entrepreneurs, les fournisseurs, les contremaîtres et ouvriers ont tous mis le meilleur d'eux-mêmes à l'exécution des ouvrages; ils méritent notre satisfaction.

Nous sommes aussi heureux de constater que malgré l'importance, les difficultés et risques des travaux, il n'y a pas eu d'accidents graves.

Nous rendons un témoignage reconnaissant, plein d'émotion, à M. le directeur G. Curchod, qui a présidé à l'élaboration des études et à l'exécution des travaux, avec amabilité, une très grande compréhension et une parfaite compétence.

Nous remercions les autorités supérieures et la Direction de la Banque Cantonale Vaudoise pour la confiance qu'elles nous ont témoignée, pour les larges moyens accordés. Ceux-ci ont permis de réaliser cet important édifice, qui, nous l'espérons, fera honneur à notre canton.

Les architectes.

Fig. 22. — Entrée des safes (voir fig. 6, entre les nos 28 et 27).

Fig. 23. — Dégagement des vestiaires (voir fig. 7, n° 46).

Fig. 24. — Vestiaire hommes (voir fig. 7, n° 40).